

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ PURESSENTIEL HUILE ESSENTIELLE ARBRE A THE BIO

Date : 08/11/2011

Version : V1

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit : PURESSENTIEL HUILE ESSENTIELLE ARBRE A THE BIO

Type de produit : Huile essentielle

Usage : Complément alimentaire

Raison Sociale : LABORATOIRE PURESSENTIEL

Avenue Molière 150

1050 Bruxelles BELGIQUE

Téléphone : + 32 (0) 2 896 44 88

Numéro d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Principaux dangers : SGH07



SGH09



Dangers pour l'homme et l'environnement	: H226	Liquide et vapeurs inflammables
	: H302	Nocif en cas d'ingestion
	: H315	Provoque une irritation cutanée
	: H317	Peut provoquer une allergie cutanée
	: H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
	: H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Système de classification : En accord avec le règlement REACH et CLP

3. COMPOSITION DU PRODUIT

Nature du produit	: Huile essentielle SNC, Substance Naturelle Complexe (100% pure et naturelles)
Certification	: Produits agro-alimentaire issu de l'Agriculture biologique certifié par ECOCERT SAS FR-BIO-01
Législation	: N°CAS : 68647-73-4 N°CAS (ext.) : 85085-48-9 N°EINECS (ext.) : 285-377-1
Composants dangereux	: Terpinène 4-ol : SGH07, H302, H315 Gamma terpinène : SGH07, H304 Alpha terpinène : SGH07, SGH09, H302, H304, H411 Para cymène : SGH07, SGH09, H411, H304 Alpha pinène : SGH07, SGH09, H317, H410, H304 Cinéol 1,8 : H226 Alpha terpinéol : SGH07, H315 Terpinolène : SGH07, SGH09, H411, H304 Béta phéllandrène : SGH07, H304 Béta-pinène : SGH07, SGH09, H410, H317, H304



Allergènes : Myrcène SGH07, H304
D-Limonène SGH07,SGH09,H226, H315,H317,H410
: Limonène (<= 2,0%), Linalol (<= 1,0%)

4. PREMIERS SECOURS

Contact avec la peau : Se laver à grande eau, changer de vêtements si nécessaire. Si une irritation persiste, ou si l'on aperçoit une lésion cutanée quelconque, consulter un médecin.

Contact avec les yeux : Rincer avec de l'huile végétale. Si une irritation persiste ou qu'on aperçoit une lésion cutanée quelconque, consulter un médecin.

Ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter immédiatement un médecin

Inhalation : Placer le sujet au repos au grand air. Consulter immédiatement un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Recommandés : Extincteurs à gaz carbonique ou à poudre

Utilisables : Extincteurs à mousse ou à halogènes

Déconseillés : Jets d'eau

Méthode particulière de protection de la lutte contre l'incendie : Eviter de respirer les vapeurs et les fumées dégagées

6. MESURES EN CAS D'ECOULEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles : Eloigner toute source potentielle d'inflammation, aérer les locaux, Ne pas fumer

Précautions pour la protection de l'environnement : Eviter la contamination des égouts, des eaux de surface et souterraines. Se débarrasser des torchons et éponges ayant servis à éponger selon les prescriptions réglementaires en vigueur

Méthodes de nettoyage : Les gros débordements doivent être nettoyés à l'aide de matières absorbantes inertes qui seront ensuite balayées et détruites selon la réglementation en vigueur.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation : Ne pas ingérer en l'état, éviter le contact, ne pas fumer à proximité du produit, ne pas chauffer à la flamme nue, ni exposer les vapeurs à la flamme ou de toute autre source d'ignition.
Durant l'incorporation du produit, celui-ci doit être tenu à des températures relativement basses. En cas de nécessité d'élévation de température, celle-ci doit être ménagée et pendant un temps aussi court que possible.
Ne pas inhaler les vapeurs chaudes

Stockage : Stocker à l'abri de la chaleur, la lumière dans des récipients fermés, secs et sous azote si possible et si nécessaire. Eviter les écarts de température trop important. Stocker en zone tempérée. Eviter les vides de remplissage.

8. PREVENTION DE L'EXPOSITION/VETEMENTS ET ACCESSOIRES DE PROTECTION

Valeurs limites

d'exposition	: Non réglementé	
Contrôle de l'exposition	: Protection respiratoire	Locaux bien aérés
	Protection des mains	Porter des gants
	Protection des yeux	Port de lunettes recommandé
	Protection de la peau	Port de vêtements de travail

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales	: Odeur	: Aromatique, boisée et terpénique
	Apparence	: Liquide mobile limpide
	Couleur	: Incolore à jaune verdâtre
Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement	: pH	: Non disponible
	Point d'ébullition	: Non disponible
	Point éclair	: +71°C
	Hydrosolubilité	: Insoluble
	Solubilité alcool	: Soluble
	Pression de vapeur à 25°C	: Non disponible
	Viscosité	: Non disponible
	Densité à 20°C	: 0,887 à 0,915
	Propriétés comburantes	: Ne contient aucune substance susceptible de s'enflammer spontanément
	Danger d'explosion	: Pas de risques d'explosion à température ambiante
	Indice de réfraction à 20°C	: 1,475 à 1,482

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité	: Pas de modifications significatives de la composition dans le temps
Conditions à éviter	: Ne pas chauffer à une température élevée. Ne pas exposer les récipients fermés au soleil. Eloigner des sources d'ignition.
Matière à éviter	: P.V.C
Produits de décomposition dangereux	: Pas de décomposition en utilisation conforme

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Effet néfaste par ingestion	: DL or 50 pour le rat : 1900 mg/kg DL derm 50 pour le lapin
Effet néfaste par contact cutané	: : >= 2000 mg/kg
Sensibilisation	: Non disponible
Irritation	: Non disponible
Phototoxicité	: Non disponible
Cancérogénicité	: Non réglementé
Mutagénicité	: Non réglementé
Effets toxiques pour la reproduction	: Non réglementé
Restrictions IFRA	: Non réglementé Manipuler ce produit avec toutes les précautions d'usage compte tenu d'effets
Autres informations	: de synergie imprévisibles sur les personnes particulièrement sensibles

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Ecotoxicité	: 	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Mobilité	: Basse mobilité dans les sols	
Persistance et dégradabilité	: Non disponible	
Potentiel de bioaccumulation	: Aucune conséquence connue	
Résultats de l'évaluation PBT	: Non déterminé	
Autres effets nocifs	: Aucun autre effet connu	
Précautions	: Eviter les rejets dans l'environnement (les eaux de surfaces, égouts.)	
Catégorie de pollution des eaux	: 2	Polluant marin

13. CONSIDERATION RELATIVES A L'ELIMINATION

Déchets :
Recycler et éliminer conformément aux législations en vigueur.
Ne pas contaminer le sol et l'eau avec les déchets.
Ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Emballages souillés :
Vider complètement le récipient. Remettre à un éliminateur agréé.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Code tarif douanier : 3301 29 41 00



	CLASSE	CODE UN	Grp emballage	Quantité limitée	
Transport terrestre (ADR)	3	1169	III	LQ7	EXTRAIT AROMATIQUE LIQUIDE
Transport maritime (IMDG)	3	1169	III	LQ7	EXTRACTS, AROMATIC, LIQUID
Transport aérien (OACI/IATA)	3	1169	III	LQ7	EXTRACTS, AROMATIC, LIQUID

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Classification	: SGH07		SGH09	
Mentions de Danger	: H226 H302 H315 H317 H304 H411	Liquide et vapeurs inflammables Nocif en cas d'ingestion Provoque une irritation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme		
Conseils de Prudence	: P262 P280 P273 P301+P331+ P315	Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage Eviter le rejet dans l'environnement En cas d'ingestion : Ne pas faire vomir, consulter immédiatement un médecin		

16. INFORMATIONS DIVERSES

Cette Fiche Données Sécurité a été réalisée en conformité avec :
 Le Guide d'élaboration des Fiches Données Sécurité de l'annexe II du Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement Européen
 Le Conseil du 18 décembre 2008 concernant l'Enregistrement, l'Evaluation et l'Autorisation des Substances Chimiques (REACH)
 Le Code of practice 2009 de l'EFFA.

Cette fiche de données sécurité complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit



concerné,

à la date indiquée.

Elles sont données de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son

activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que celui cité concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.